

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2014

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 21

MINISTERE DU COMMERCE

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	11
3.3. PERSPECTIVES	26
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	26
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	26
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	31
6. PROGRAMME 286: DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	35
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	37
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	40
7. PROGRAMME 287: RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	41
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	45
8. PROGRAMME 288: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	47
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	49
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	50
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	51

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emploi (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

page intercalaire

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Les objectifs du Gouvernement en matière de développement du commerce consistent, au plan du commerce interne, à assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur, dans des conditions de concurrence saine et, au plan du commerce international, à développer, promouvoir et contribuer à diversifier avec l'extérieur, les échanges de biens et services à forte valeur ajoutée (DSCE paragraphe 224, page 69).

De manière plus explicite, il est question :

- de renforcer la lutte contre le commerce illicite qui entretient une économie souterraine dont les conséquences sont, les suppressions d'emplois dans le secteur formel et la baisse des recettes de l'Etat ;
- de s'inscrire dans une dynamique de renforcement de l'intégration régionale et sous régionale ;
- d'accroître le volume des exportations aussi bien vers les marchés traditionnels (Europe et Etats-Unis), que vers ceux des pays émergents ;
- de mettre en place un dispositif institutionnel susceptible de promouvoir davantage l'activité commerciale.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère du Commerce est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du commerce.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de promotion des produits camerounais ;
- de l'élaboration de la réglementation en matière de prix et du suivi de son application en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la régulation des approvisionnements des produits de grande consommation en relation avec les Administrations concernées ;
- de la recherche de nouveaux marchés pour les produits camerounais ;
- de la promotion et de la défense d'un label de qualité pour les produits destinés au marché local et à l'exportation ;
- de la promotion et du contrôle de la saine concurrence ;
- de la négociation et du suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;

- de la promotion de la compétitivité des produits camerounais sur les marchés étrangers ;
- de l'application des sanctions administratives en cas de fraude ou de non-respect des normes fixées sans préjudice des attributions dévolues aux autres Départements Ministériels concernés ;
- de l'organisation et de la supervision des foires commerciales ;
- du suivi du commerce international des matières premières et des produits dérivés en liaison avec les Départements Ministériels et les Organismes concernés ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'importation, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'inflation en relation avec les Administrations concernées ;
- du suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consommation ;
- du suivi de l'élaboration et de l'application des normes des instruments de mesure et de contrôle de qualité en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des relations avec les organisations internationales œuvrant dans le domaine du commerce international en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'élaboration ou de l'homologation des normes de présentation, de conservation et de distribution des produits de grande consommation et du respect de ces normes par les opérateurs économiques en relation avec les Administrations concernées ;
- du suivi des négociations commerciales avec l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Il exerce la tutelle technique sur :

- la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;
- la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) ;
- l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

Tableau 1 : Liste des fonctions principales et secondaires

Secteur : 9. PRODUCTION et COMMERCE				
Fonction Principale : 9.1. Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi				
Fonctions Secondaires				
9.1.0 Dépenses non-classées du développement industriel et commercial	9.1.1 Administration générale production/économie /commerce/industrie	9.1.2 Normalisation/ Métrologie/Qualité	9.1.4 Coopération commerciale Internationale	9.1.9 Formation/ commerce /gestion

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

3.1 BILAN TECHNIQUE

Le chapitre précédent présente les axes de la politique de développement du commerce, les objectifs poursuivis, les programmes, les actions et les activités à mener pour atteindre ces objectifs.

Au-delà de la mobilisation des ressources et de leur affectation entre les différentes activités, l'action du Ministère du Commerce et les résultats obtenus en termes d'accélération de la croissance économique et de l'emploi ne peuvent s'apprécier que sur la base des réalisations concrètes des projets envisagés. Dans cette optique, l'exécution physico-financière des projets prioritaires sera examinée et les écarts de réalisation constatés et analysés.

3.2 BILAN FINANCIER

En 2012, l'enveloppe du Ministère du Commerce s'élevait à 5 120 000 000 FCFA, soit 3 820 000 000 FCFA en fonctionnement et 1 300 000 000 FCFA en Investissement, repartis par programme comme au tableau 2.

En ce qui concerne l'enveloppe budgétaire au titre de l'exercice 2013, elle a été revue légèrement à la hausse (8,22%) et s'élève à 5 541 000 000 frs CFA, soit 4 041 000 000 frs en fonctionnement et 1 500 000 000 frs en Investissement, repartis par programme comme au tableau 3.

Il y a lieu de relever que le programme 3 prend en compte les salaires et le fonctionnement des délégations régionales.

Ces dotations budgétaires, bien que modiques, ont permis au Ministère du Commerce de mettre en œuvre, au cours de l'année 2012 et pendant le 1^{er} semestre 2013, les principales actions prioritaires issues des trois (03) programmes afin d'atteindre les différents objectifs sus évoqués.

A-1. EXECUTION PHYSICO-FINANCIERE DU PROGRAMME 1

A-1-1. Réalisations au cours de l'exercice 2012

Au cours de l'exercice 2012, le programme de développement des exportations dont l'objectif est de **contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers**, a réalisé plusieurs activités grâce à une dotation de 619 360 000 FCFA. Les principales réalisations sont articulées autour des actions ci-après :

Action 1 : Consolidation de la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels (Grande Bretagne, et Russie)

En vue de la réalisation de cette action, un certain nombre d'activités ont été menées,

notamment :

- l'installation, en décembre 2012, d'une vitrine d'exposition et d'un kiosque de dégustation à l'Ambassade du Cameroun à Paris ;
- les négociations engagées avec SN Bruxelles en vue de l'intégration des produits camerounais dans les menus servis à bord des aéronefs au départ et à destination du Cameroun, ont été concluantes. Aujourd'hui, la quasi-totalité des produits utilisés pour la confection des repas servis à bord des vols de BRUSSELS AIRLINES est d'origine camerounaise ;
- l'intégration du poivre de Penja, associé au foie gras, dans le menu international d'Air France ;
- la participation active à l'accord de partenariat volontaire avec l'Union Européenne sur le bois.

C'est aussi à travers les foires et foras que le MINCOMMERCE a œuvré à la promotion des produits camerounais, ainsi,

- du 11 au 14 octobre, 87 opérateurs économiques ont pris part à la quatorzième foire de la Confédération des Hommes d'Affaires et Industriels de Turquie (MUSIAD) ainsi qu'au Forum International des Affaires de Turquie ;
- les 08 et 09 mai 2012 à Ankara, dans la perspective de la signature d'un accord de libre-échange, s'est tenu le 3^{ème} round des négociations avec la partie turque ;
- les 24 et 25 mai 2012 à Casablanca, le Cameroun a été présent à la 29^{ème} session du Conseil d'Administration du Centre Islamique pour le Développement du Commerce.

Il a été prévu, pour la réalisation des activités phares de l'action, qui ont ici été présentées, une dotation de 165 000 000 FCFA. Un montant de 109 708 500 FCFA a été dépensé, soit un taux de consommation de 66, 49%.

Action 2: Création des conditions pour la pénétration des marchés émergents (Brésil, Inde et Turquie)

C'est dans le cadre de la conduite de cette action que :

- les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun (JEC) au Brésil (du 12 au 17 juillet 2012) ont eu lieu et ont connu un franc succès, avec notamment la création d'une société mixte brésilo-camerounaise pour la production du maïs et du soja dans le Grand Nord ;
- le Cameroun a pris part, du 11 au 14 octobre 2012, à la 14^{ème} foire de la Confédération des Hommes d'Affaires et Industriels de Turquie (MUSIAD), ainsi qu'au Forum international des affaires de Turquie, avec une délégation de 87 opérateurs économiques ;
- le troisième round des négociations a eu lieu à Istanbul les 8 et 9 mai 2012 entre le Cameroun et la Turquie.

Les activités dont l'exécution physique est ici présentée devaient, selon les prévisions budgétaires, être financées à hauteur de 78 000 000 FCFA. Cette somme a été entièrement utilisée ; d'où un taux de consommation de 100%.

Action 3: Elargissement des débouchés et des parts de marché dans la Sous-Région Afrique Centrale (CEMAC, CEEAC) et le reste du continent

C'est pour mener à bien cette action qu'il a été organisé :

- les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun (JEC) au Maroc (du 02 au 06 mai 2012) qui ont connu un franc succès, avec notamment l'implantation à Yaoundé d'une filiale de la Compagnie Chérifienne de Chocolaterie pour la transformation locale du cacao camerounais ;
- les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun au Nigeria qui ont eu lieu du 17 au 21 décembre 2012 à Lagos. Une quarantaine d'opérateurs économiques nationaux y ont pris

part.

Par ailleurs, dans le cadre des activités du Comité d'Agrément des produits industriels camerounais au Régime Préférentiel des échanges communautaires (CEMAC),

- vingt deux (22) dossiers de demande d'agrément, portant sur cent vingt deux (122) produits, ont été transmis à la CEMAC ;
- dix neuf (19) dossiers ont été également transmis à la CEEAC ;
- un manuel des procédures a été élaboré et adopté par le Comité d'Agrément ;
- les actions de sensibilisation des entreprises se sont poursuivies, avec notamment l'organisation d'une réunion conjointe MINCOMMERCE/Direction Générale des Douanes le 08 novembre 2012 à Douala et la participation du Secrétariat Technique du Comité d'Agrément à l'Assemblée Générale du SYNDUSTRICAM à Douala, le 12 décembre 2012.

En outre, en association avec ONUFEMMES, il a été organisé, du 12 au 13 décembre 2012, au Cercle Municipal de Yaoundé, une conférence sous-régionale de sensibilisation et d'information des femmes sur le commerce informel transfrontalier. Cette manifestation, qui a connu la participation de quarante cinq (45) femmes issues de diverses associations, deux (02) maires et des partenaires au développement, était articulée autour d'une conférence-débats et d'une foire commerciale.

S'agissant de la prise en compte de la problématique du coton et du bois, il y a lieu de retenir que :

- les comités de lutte contre les exportations frauduleuses ont été mis en place dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- le Ministre du Commerce a reçu le Ministre ghanéen des Forêts, le 23 avril 2012, dans l'optique de la négociation d'un accord commercial bilatéral préférentiel.

Sur les 205 000 000 FCFA prévues pour la réalisation des activités ainsi mises en relief, 204 699 902 FCFA ont été dépensés ; soit un taux d'exécution financière de 99,85 %.

Action 4 : Pénétration du marché américain

Il ressort des activités qui ont ici été menées que :

- le Ministre du Commerce a participé à la 11^{ème} Conférence Ministérielle de l'AGOA à Washington en juin 2012. Le Cameroun a été élu à cette occasion Vice-Président du Comité Consultatif Africain et a été désigné pour abriter la 12^{ème} Conférence qui se tiendra en 2015. Une entreprise camerounaise, La Maraîchère, a décroché un financement de 15.000.000 USD (5,33 milliards de FCFA) pour la fourniture de compléments alimentaires ;
- les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun aux Etats-Unis se sont déroulées du 12 au 15 septembre 2012 à Washington et à Chicago. Quarante six (46) entreprises, dont 13 opérant dans le domaine des infrastructures, 18 dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, 07 dans les services et 08 dans l'artisanat, ont pris part à ces rencontres. Des contacts ont été noués, notamment (i) celui entre la SITRAC, une entreprise camerounaise de fabrication de câbles électriques, et EXIM BANK, (ii) celui entre le FEICOM et des sociétés américaines désirant investir dans la construction des logements sociaux au Cameroun.

Un montant de 54 000 000 de francs CFA a été alloué aux activités mis en exergue dans le cadre de la mise en œuvre de cette action. Les crédits consommés pour les réalisations y relatives s'élèvent à 52 517 000, soit un taux d'exécution financière de l'ordre de 97,25 %.

A-1-2. Réalisations au 1^{er} semestre 2013

Au premier semestre 2013, les activités saillantes, réalisées dans le cadre du programme 1, sont regroupées par action et se présentent ainsi qu'il suit :

Action 1 : Consolidation de la présence des produits camerounais sur les marchés

traditionnels (Grande Bretagne et Russie)

Des efforts de restauration de la qualité du cacao en vue d'en améliorer l'accès au marché de l'Union Européenne sont en cours. A cet effet, des équipements de séchage ont été distribués (bâches) ou construits et rétrocédés (fours) aux producteurs. C'est ainsi que :

- 1 520 bâches ont été distribuées dans les Départements du Mbam et Inoubou, Lekié, Nyong et So'o et Mvila ;

- 97 fours de séchage ont été rétrocédés aux producteurs du bassin cacaoyer du Sud-ouest.

En outre, le Ministère du Commerce a organisé, les 23 et 24 mai 2013 à Yaoundé, les Rencontres Professionnelles Europe-Cameroun, au cours desquelles un partenariat a été noué entre les producteurs camerounais du cacao et les industriels européens (Association Européenne du Cacao, Fédération de Commerce du Cacao, Association des Industries de la Chocolaterie, Biscuiterie et Confiserie de l'Union Européenne).

Dans la même veine, le Cameroun a pris part, du 08 au 10 mars 2013, au salon CHOCOA 2013 à Amsterdam

Des échantillons de bananes ont été envoyés à l'Ambassade du Cameroun au Japon, en vue de la prospection du marché de ce pays.

Action 2 : Création des conditions pour la pénétration des marchés émergents (Brésil, Inde et Turquie)

La mise en œuvre de cette action s'est concrétisée par :

- la participation du 26 au 28 mars 2013 à l'ASIA CHOCO CONGRESS à Jakarta, en Indonésie ;

- la participation du 14 au 16 février 2013 au 10^{ème} « African Fine Coffee Exhibition & Conference » à Kampala, en Ouganda.

Action 3 : Elargissement des débouchés et des parts de marché dans la Sous-Région Afrique Centrale (CEMAC, CEEAC) et le reste du continent

Les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun ont été organisées en Algérie, du 29 mai au 03 juin 2013, en marge de la participation du Cameroun à la Foire Internationale d'Alger (FIA).

S'agissant de l'organisation de la foire transfrontalière de la CEMAC (FOTRAC) à KYE OSSI, du 10 au 23 juin 2013, une partie des fonds prévus pour soutenir l'organisation de cette manifestation a été débloquée au profit du REFAC qui assure le commissariat de la Foire.

Les négociations entamées avec la NAFDAC se sont poursuivies. Il est question avec le concours de l'ANOR, d'arrimer les produits camerounais aux normes et exigences du marché nigérian et faciliter leur entrée dans ce pays.

Au 1^{er} semestre 2013, la synthèse de l'exécution financière et physique du programme 1 se présente comme l'indique les tableaux 4 et 5 ci-après.

B-2. EXECUTION PHYSICO-FINANCIERE DU PROGRAMME 2

B-2-1. Réalisations au cours de l'exercice 2012

Au cours de l'exercice 2012, le programme de régulation du marché intérieur, dont l'objectif est de **structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure**, a réalisé plusieurs activités grâce à une dotation de 885 455 000 FCFA. Les principales réalisations sont articulées autour des actions ci-après :

Action 1 : Lutte contre les pratiques commerciales illicites

La période sous revue a connu un regain d'activités des mécanismes de prévention et de lutte

contre les pratiques commerciales illicites. C'est le cas notamment :

- du Comité de Lutte Anti dumping qui est redevenu opérationnel grâce à la désignation, en date du 09 avril 2012, de nouveaux membres. Le règlement intérieur et le manuel de procédures devant régir ce Comité sont en cours de validation.
- de la Commission Nationale de la Concurrence qui a examiné et délibéré sur 19 litiges ayant opposé différentes entreprises privées sur des questions de concurrence. Au fil du temps, cet organe, qui est doté de pouvoirs quasi juridictionnels, a acquis une autorité incontestable dans les milieux d'affaires.

Par ailleurs, grâce au renforcement considérable de ses effectifs qui sont passés de 430 en 2005 à 1250 en 2011, le Ministère du Commerce a poursuivi l'intensification des opérations de contrôles au cours de l'année 2012. Celles-ci ont précisément porté sur :

- le respect des prix officiels des produits soumis à la procédure d'homologation préalable ainsi que celui des prix arrêtés d'accord parties entre l'Administration et les professionnels des filières concernées;
- le contrôle des normes et de la qualité des produits mis en consommation, afin d'éliminer ceux qui sont périmés, impropres à la consommation humaine non conformes aux lois et règlements en vigueur. A cet effet, d'importantes saisies de fer à béton et de tôles de couverture hors normes ont été opérées sur l'ensemble du territoire national;
- le contrôle de l'authenticité et de l'apposition des vignettes sur les alcools et les tabacs. Pour la seule année 2012, 8 964 bouteilles de spiritueux, 5 388 briques de vin rouge, 29 dames jeannes de vin rouge et 49 449 paquets de cigarettes ont été saisis.

L'enveloppe prévue pour la réalisation des activités de référence qui sont ici présentées était de 104 500 000 francs CFA. Le montant des dépenses effectuées à cet effet, s'est élevé à 87 946 000 francs CFA, soit un taux de consommation des crédits de 84,15%.

Comme résultats de la mise en œuvre de cette action, il y a lieu de relever :

- la contribution au maintien de l'inflation à un seuil inférieur à 3% tel qu'édicte par la CEMAC ;
- la diminution considérable de la contrebande sur les alcools et les tabacs qui devraient déboucher in fine sur l'augmentation des recettes douanières.

Action 2: Amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation

Dans ce volet, le Ministère du Commerce a poursuivi la mise en œuvre du projet de construction des infrastructures à vocation marchande, entamé en 2007.

C'est ainsi qu'en 2012, 11 nouveaux marchés ont été construits dans les dix (10) Régions.

Le même exercice aura connu une intensification des opérations de ventes promotionnelles des produits de grande consommation. Outre le fait qu'elles ont été élargies à l'échelon départemental, lesdites opérations ont été spécialisées dans la commercialisation des produits ayant fait l'objet de spéculation, à l'exemple du sucre, de l'huile de palme et des manuels scolaires.

Au final, 1 768 opérations ont été menées sur l'ensemble du territoire national.

Les activités ci-dessus évoquées qui ont bénéficié d'une allocation de 405 000 000, ont connu un taux d'exécution financière de 100%.

S'agissant des retombées des activités menées, il peut être évoqué pour le cas spécifique de la construction des marchés périodiques :

- l'amélioration de l'accessibilité des tubercules et des fruits sur le marché. En l'absence des statistiques fiables, le volume des importations de riz, principal concurrent de nos tubercules, qui a connu une tendance ascendante jusqu'en 2010, est en train de stagner à 450 000 tonnes depuis trois (03) ans.
- la marginalisation du phénomène de coxage qui aujourd'hui, permet aux cacaoculteurs

camerounais de bénéficier pleinement des cours particulièrement attractifs du marché international (1500FCFA/kg).

Action 3: Promotion des produits locaux

Dans le cadre de la promotion des produits locaux, une enveloppe de 170 000 000 de francs CFA était prévue pour la réalisation des activités marquantes dont il est ici question, 163 000 000 de francs CFA ont effectivement été dépensés. Par conséquent, le taux d'exécution financière est de 95, 88 %. Ces dépenses ont couvert :

- les préparatifs du prochain Salon International de l'Entreprise de Yaoundé (PROMOTE), prévu en décembre 2014;
- l'appui à l'organisation de la Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD) ;
- l'organisation du 06 au 08 décembre 2012 au Palais Polyvalent des Sports de YAOUNDE, du 1^{er} Salon du Textile (TEXTILE SHOW) ;
- l'appui à l'organisation de la Foire du Plantain qui a eu lieu le 10 août 2012 à Mvangane ;
- l'appui à l'organisation de la Foire du Manioc qui s'est tenue le 31 août 2012 à Ngoulemakong.

Enfin, la première édition des Journées du Cacao ou FESTICACAO a eu lieu les 07 et 08 novembre 2012, simultanément à YAOUNDE, DOUALA, MBANGASSINA, KUMBA et MBALMAYO.

Au titre des retombées de la mise en œuvre de cette action, il y a lieu de noter que PROMOTE est devenue, selon le vœu du Chef de l'Etat, « le grand rendez-vous des affaires en Afrique ». En effet, depuis 2011, il a été officiellement inscrit dans le calendrier mondial des foires internationales. Grâce aux rencontres bilatérales qui y sont organisées (B to B), PROMOTE a permis d'ouvrir les PME camerounaises aux partenaires étrangers. C'est le cas de la Société Blaz Design qui a signé un contrat de livraison de 2 500 000 uniformes destinés à certains hôpitaux américains.

Action 4 : Amélioration du dispositif de protection du consommateur

Les réalisations les plus palpables sont intervenues au plan normatif et à travers certaines actions saillantes sur le terrain. C'est ainsi que la loi cadre portant protection du consommateur a été adoptée par l'assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République.

Des équipements métrologiques ont été achetés pour un montant global de 23 997 500 de francs CFA. Sur le terrain, les services techniques ont poursuivi les travaux usuels de jaugeage, de barèmage et de surveillance des instruments de mesure.

Enfin, comme l'exige la loi, le Ministère du Commerce a contribué comme chaque année au processus de maîtrise de la dépense publique en produisant la mercuriale des prix et en procédant à la validation des prix des produits non référencés.

Un montant de 54 000 000 de francs CFA a été alloué aux principales activités mis en œuvre dans le cadre de cette action. Les crédits consommés pour leur réalisation s'élèvent à 52 517 000, soit un taux d'exécution financière de l'ordre de 97, 25 %.

Toutes ces activités ont contribué à l'atteinte des résultats suivants :

- la maîtrise de la dépense publique au niveau des administrations et des établissements publics ;
- la préservation de l'équité dans les transactions commerciales ;
- la protection de l'espace économique nationale ;
- la compétitivité des produits de rente.

B-2-2. Réalisations au cours du 1^{er} semestre 2013

Au 1^{er} semestre 2013, la synthèse de l'exécution financière et physique du programme 2 se présente comme l'indique les tableaux ci-après :

Action 1 : Lutte contre les pratiques commerciales illicites

Le Ministère du Commerce a poursuivi l'intensification des opérations de contrôles et de surveillance des marchés au cours du 1^{er} trimestre 2013.

Action 2 : Amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation

Pour l'année 2013, il a été alloué une dotation budgétaire de 20 000 000 FCFA pour l'acquisition du site susceptible d'abriter le marché de gros de Yaoundé. Les démarches sont en cours en vue de l'affectation d'une parcelle de 35 hectares appartenant au domaine privé de l'Etat, situé près de la localité de Nkoabang, sur la dorsale Yaoundé – Ayos – Bertoua.

Au cours du premier trimestre de l'année 2013, des crédits d'un montant total de 400 000 000 FCFA, ont été transférés aux municipalités pour couvrir la première tranche des travaux de construction de quarante (40) marchés supplémentaires, objet d'une autorisation d'engagement en cours.

Action 3 : Promotion de la consommation des produits locaux

Dans le cadre de la promotion des produits locaux, le MINCOMMERCE a appuyé, au courant du 1^{er} semestre 2013, deux évènements promotionnels, en l'occurrence :

- la FOMARIC en était à sa 20^{ème} édition tenue du 05 février au 10 mars 2013. Cette manifestation, dont le but est de revaloriser la culture camerounaise, est une plateforme de communication qui donne l'opportunité aux entreprises de promouvoir leurs labels ; à cette occasion, le MINCOMMERCE, à travers sa Délégation régionale du Littoral, a organisé un marché social ;
- la 4^{ème} édition de la FIDD, qui s'est tenue du 29 mars au 14 avril 2013, était articulé autour d'une exposition vente, de conférences débats et des animations culturelles.

Action 4 : Amélioration de la mise en œuvre du dispositif de protection du consommateur

Au 1^{er} semestre 2013, les DAO relatifs à l'acquisition des matériels métrologiques ont déjà été lancé par le MINMAP pour suite de la procédure.

C-3. EXECUTION PHYSICO-FINANCIERE DU PROGRAMME 3

C-3-1. Réalisations au cours de l'exercice 2012

En 2012, le programme 3, management des ressources a reçu, y compris les salaires de tout le personnel du Ministère et le fonctionnement des délégations, une enveloppe de 3 615 185 000 FCFA au titre de l'amélioration des conditions de travail, l'organisation de la coordination et le contrôle des services. Les principales activités ci-après, articulées autour de deux (02) actions, ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre dudit programme :

Action 1 : Amélioration des conditions de travail

Toutes les dispositions ont été prises pour :

- l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux et déconcentrés ;
- l'acquisition du matériel informatique ;
- l'entretien du réseau internet ;
- l'entretien des véhicules.

Les marchés de l'exercice 2012, comme l'indique le tableau 8 ci-après, ont été réceptionnés. La construction, la réhabilitation et l'aménagement des services centraux et extérieurs ont

bénéficié d'une dotation de 240 000 000 de francs CFA qui a entièrement été utilisée pour la réalisation desdits projets, soit un taux de réalisation de 100%.

Action 2 : Amélioration de l'organisation de la coordination et du contrôle des services

Il a fallu pour cette action procéder :

- à la livraison des journaux et à l'acquisition des documents administratifs pour les services de contrôle des brigades du Ministère du Commerce ;
- à l'achat du carburant nécessaire à la réalisation des différentes tâches ;
- au paiement des frais de missions et du transport à l'intérieur et à l'extérieur ;
- à la formation du personnel ;
- au paiement des frais de relève (congé, affectation et départ en retraite).

Dans le cas précis de l'acquisition des véhicules du Ministère et du mobilier de bureau des services centraux, 135 348 000 francs CFA ont été utilisés sur un montant de 141 000 000 francs CFA, soit un taux d'exécution de 95,99 %. Les autres dépenses, ont pour l'essentiel, couvert les besoins de fonctionnement ordinaires tels que l'achat des fournitures et d'autres petits matériels de bureau, l'achat du matériel informatique, les frais de missions, les gratifications etc...

C-3-2. Réalisations au cours du 1^{er} semestre 2013

S'agissant du premier semestre 2013, il y a lieu de relever que le Ministère du Commerce a bénéficié d'une enveloppe de 5 541 000 000 FCFA dont 4 041 000 000 FCFA en fonctionnement et 1 500 000 000 frs CFA en Investissement. Le programme 3 qui comprend les salaires de l'ensemble des personnels et les dépenses de fonctionnement des délégations régionales, a reçu une dotation de 3 767 797 000 FCFA dont 3 339 797 000 FCFA en fonctionnement et 428 000 000 frs CFA en investissement, pour l'amélioration des conditions de travail, l'organisation de la coordination et du contrôle des services.

Pour ce qui est de l'action 1 portant sur l'amélioration des conditions de travail, les principales activités ci-après ont été menées :

- l'élaboration du plan d'équipement, véritable boussole d'amélioration des conditions de travail des 1674 agents;
- la désinfection et la dératisation du bâtiment des Services Centraux ;
- l'organisation de l'atelier de formation au Module de la gestion solde ;
- l'habillement des Agents, Protocole, Chauffeurs et Gardiens ;
- l'acquisition du mobilier de bureau ;
- l'acquisition du matériel informatique ;
- la poursuite des grosses réparations (révision du système électrique et de froid) ;
- la poursuite des renforcements des capacités, en dépit de l'étroitesse du budget y afférent ;
- l'entretien des véhicules, la réfection des bureaux.

Les marchés liés au programme 3, en cours de passation, présentent la configuration au tableau 9 ci-dessous.

En ce qui concerne l'action 2 orientée vers l'amélioration de l'organisation de la coordination et du contrôle des services, les dépenses effectuées ont couvert les principales rubriques ci-après:

- les missions à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun ;
- l'accueil et l'organisation des rencontres avec des opérateurs économiques et des investisseurs nationaux et étrangers ;
- la production des fiches de mise en demeure, des certificats de vérification et des carnets de mise en demeure, véritables outils de mise en œuvre de la politique du juste prix ;

- l'achat de carburant et divers autres frais de fonctionnement.

En ce qui concerne les effets des activités ainsi menées au cours de l'exercice 2012 et au 1^{er} semestre de l'exercice 2013, il y a lieu de relever que:

- la cartographie des risques facilitera désormais l'atteinte des objectifs des différents programmes du Ministère. Puisqu'elle ressort les risques potentiels pouvant entraver leur mise en œuvre.

- les multiples formations et la livraison quotidienne des journaux ont renforcé des capacités opérationnelles du personnel, se traduisant, pour l'essentiel par une réduction importante des infractions commises par le personnel contrôleur ;

- la gestion de la solde a été améliorée avec l'opérationnalisation du SIGIPES. Il en est de même de l'exécution du budget et de la maîtrise des procédures administratives ;

- l'acquisition du mobilier et du matériel informatique a facilité l'exécution des tâches et a suscité un engouement au travail et le relèvement du taux d'assiduité et du rendement du personnel, pour un développement harmonieux des programmes techniques.

Au 1^{er} semestre 2013, la synthèse de l'exécution financière et physique du programme 3 se présente comme l'indique les tableaux 10 et 11 ci-après.

Difficultés rencontrées

L'exécution des budgets des exercices 2012 et 2013 (mi-parcours) laisse transparaître les difficultés suivantes :

- l'absence totale de financement sur fonds externes ;

- des longues procédures de passation des marchés ;

- l'allocation insuffisante des fonds dans le Budget d'Investissement Public qui est de 1 700 millions pour l'année en cours transformant le budget de fonctionnement en élément d'équipement et d'entretien ;

- des conditionnalités dans le processus de déblocage des fonds qui exigent l'enregistrement des factures à plus de 200 000 Francs CFA alors que certains fournisseurs refusent de s'y prêter ;

- l'effectif du personnel passant de 430 en 2005 à 1674 en 2013 pose des problèmes connexes sérieux d'équipements et de matériels de bureau, des frais de relève, de congé, de formation. Cela rend l'environnement du travail peu propice à l'épanouissement de l'agent public ;

- l'insuffisance notoire des moyens d'intervention des structures opérationnelles (Comité Antidumping, Commission Nationale de la Concurrence Comité Ad hoc de Lutte contre la Fraude, la Contrebande et la Contrefaçon) ;

- l'altération de l'efficacité des équipes de contrôle par l'absence des moyens de locomotion ; aucune Délégation départementale du Commerce ne dispose de véhicule de service. Bien plus, le parc automobile à l'échelon régional comprend un seul véhicule ;

En ce qui concerne la construction des marchés périodiques, nous pouvons noter la non-maîtrise des mécanismes de passation des marchés publics et de contrôle des chantiers par les magistrats municipaux, maîtres d'ouvrage de ces infrastructures.

Solutions proposées

Pour remédier aux difficultés ci-dessus énumérées, il est important :

- d'alléger le processus de justification des déblocages en acceptant les factures des structures connues (hôtel, supermarchés, agences de transport, restaurants...) ;

- de relever le budget du MINCOMMERCE afin de lui permettre :

+ suite à l'augmentation des effectifs passés du simple au quadruple, de satisfaire les besoins en espaces (location des bâtiments), matériels de bureau, frais de relève, de congé et de formation ;

+ de doter les structures opérationnelles des moyens adéquats d'intervention (ressources matérielles et financières) ;

+ de tenir compte, dans le CBMT, des récentes prescriptions du Chef de l'Etat en matière de développement de l'activité commerciale.

A titre illustratif, le budget du Ministère du Commerce s'est présenté de la manière suivante sur les quatre derniers exercices (cf. Tableau 12).

Tableau 3 : Répartition du budget 2013 par programme (en milliers de francs FCFA)

	Programme 1 : Développement des exportations	Programme 2 : Régulation du marché intérieur	Programme 3 : Management des ressources	Total
BF	156 900	605 600	3 278 500	4 041 000
BI	280 000	792 000	428 000	1 500 000
Total	436 900	1 397 600	3 706 500	5 541 000

Tableau 6 : Synthèse de l'exécution financière du programme 2

Intitulé de l'action	Coût global	Année de démarrage	Année de clôture	Montant engagé	Reste à engager	Observations
Lutte contre les pratiques commerciales illicites	150 000	2013	2016	00	150 000	Ont été prises en compte, les dépenses en capital Le coût global correspond au montant de l'autorisation d'engagement
Amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation	900 997	2013	2014	419 000	900 578	ont été prises en compte, les dépenses en capital le coût global correspond au montant de l'autorisation d'engagement
Promotion de la consommation des produits locaux	150 000	2013	2013	150 000	00	ont été prises en compte, les dépenses en capital le coût global correspond au montant de l'autorisation d'engagement
Amélioration de la mise en œuvre du dispositif de protection du consommateur	221 003	2013	2013	00	221 000	ont été prises en compte, les dépenses en capital le coût global correspond au montant de l'autorisation d'engagement

Tableau 8 : Marchés passés en 2012 dans le cadre du programme 3

N°	OBJET	MONTANT (EN F CFA TTC)	OBSERVATIONS
1	Acquisition de six Pick up double cabine 4x4 diesel et climatisés	123 900 000	Réceptionnés et mis à la disposition du Cabinet de la réserve ministérielle et des Délégations régionales du Nord, Adamaoua, Sud, Est.
2	Rénovation du cabinet du Ministre du Commerce	46 996 735	Réceptionné
4	Fourniture du mobilier de bureau et pose de rideaux	11 448 000	Réceptionné : 34 Tables de bureaux, 34 fauteuils, 4 chaises de réception et 56 (rideaux et voiles)
6	Elaboration de la cartographie des risques du Ministère du Commerce	36 700 000	Réceptionné

Tableau 11 : Synthèse de l'exécution physique du programme 3

Intitulé de l'action	Objectifs	Indicateur	Cible poursuivie à l'horizon fixé	Résultats atteints jusqu'à l'année 2012	Résultats programmés pour l'année en cours (2013)	Résultats déjà atteints au cours de l'année en cours (2013)	Résultats envisagés à la fin de l'année
Amélioration du cadre et des conditions de travail	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats	Nombre d'équipements acquis	2924	159	600	dossier en cours	600
Amélioration de l'organisation, de la coordination et du contrôle des services	Améliorer le rendement du personnel	Nombre de manuels de procédure élaborés	03	0	01	dossier en cours	01

Tableau 2 : Répartition du budget 2012 par programme (en milliers de francs FCFA)

	Programme 1 : Développement des exportations	Programme 2 : Régulation du marché intérieur	Programme 3 : Management des ressources	Total
BF	299 360	559 000	3 194 185	4 052 545
BI	320 000	326 455	421 000	1 067 455
Total	619 360	885 455	3 615 185	5 120 000

Tableau 4 : Synthèse de l'exécution financière du programme 1

Intitulé de l'action	Coût global	Année de démarrage	Année de clôture	Montant engagé	Reste à engager	Observations
Consolidation de la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels (Grande Bretagne et Russie)	130 000	2013	2013	00	130 000	Ont été prises en compte, les dépenses en capital le coût global correspond au montant de l'autorisation d'engagement
Création des conditions pour la pénétration des marchés émergents (Brésil, Inde et Turquie)	15 000	2013	2013	00	15 000	ont été prises en compte, les dépenses en capital le coût global correspond au montant de l'autorisation d'engagement
Elargissement des débouchés et des parts de marché dans la Sous-Région Afrique Centrale (CEMAC et CEEAC) et le reste du continent	135 000	2013	2013	60 000	75 000	ont été prises en compte, les dépenses en capital le coût global correspond au montant de l'autorisation d'engagement
Pénétration du marché américain						ont été prises en compte, les dépenses en capital le coût global correspond au montant de l'autorisation d'engagement

Tableau 5 : Synthèse de l'exécution physique du programme 1

Intitulé de l'action	Objectifs	Indicateur	Cible poursuivie à l'horizon fixé	Résultats atteints jusqu'à l'année 2012	Résultats programmés pour l'année en cours (2013)	Résultats déjà atteints au cours de l'année en cours (2013)	Résultats envisagés à la fin de l'année
Consolidation de la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels (Grande Bretagne et Russie)	Favoriser la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels	Nombre de marchés traditionnels consolidés	24 en 2016	18	21	19 Tenue des réunions préparatoire (rapports disponibles)	21
Création des conditions pour la pénétration des marchés émergents (Brésil, Inde et Turquie)	Augmenter les exportations par une implantation durable dans des nouveaux marchés et conquérir de nouveaux débouchés	Nombre de marchés émergents pénétrés	06 en 2016	04	05	Tenue des réunions préparatoire (rapports disponibles)	05
Elargissement des débouchés et des parts de marché dans la Sous-Région Afrique Centrale (CEMAC et CEEAC) et le reste du continent (Angola, Nigéria et RSA)	Conquérir de nouveaux débouchés et élargir la gamme des produits à l'exportation	Nombre de nouveaux marchés conquis Nouveaux débouchés prospectés	05 en 2016	03	07	05	07
Pénétration du marché américain	Augmenter les exportations à travers la conquête des parts additionnelles de marché et attirer les investissements américains vers le Cameroun	Nombre de contacts d'affaires noués entre les opérateurs économiques camerounais et américains Nombre de produits exportés vers les USA ; Nombre de joint-venture créés	11 en 2016	02	05	Préparatifs en cours	05

Tableau 7: Synthèse de l'exécution physique du programme 2

Intitulé de l'action	Objectifs	Indicateur	Cible poursuivie à l'horizon fixé	Résultats atteints jusqu'à l'année 2012	Résultats programmés pour l'année en cours (2013)	Résultats déjà atteints au cours de l'année en cours (2013)	Résultats envisagés à la fin de l'année
Lutte contre les pratiques commerciales illicites	Doter les structures de contrôle de matériels adéquats pour assurer une saine concurrence sur le marché national	-Nombre de secteurs assainis - Nombre de matériels acquis	50 436	12	12	04	
Amélioration de l'organisation des circuits de commercialisation	Structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation	Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits et de marchés urbains modernes promus	250	90	40 (gros œuvre)	fonds mis à la disposition des collectivités locales	
Promotion de la consommation des produits locaux	Accroître la consommation des produits locaux	Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrées	18	09	03	01	
Amélioration de la mise en œuvre du dispositif de protection du consommateur	Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi	Nombre d'organes de protection du consommateur opérationnels (Conseil National de la Consommation et Comités de recours), brigades d'arrondissements ...	368	00	50	dossiers en cours	

Tableau 9 : Marché en cours de passation dans le cadre du programme 3 au 1^{er} semestre 2013

ACTIVITES REALISEES	COÛT (F CFA)	RESULTATS OBTENUS
Acquisition du matériel informatique	50 000 000	Appel d'offres lancé par le MINMAP
Acquisition du mobilier	50 000 000	Appel d'offres lancé par le MINMAP
Acquisition des véhicules	308 000 000	Non encore réalisé, dossier transmis au MINMAP
Elaboration du manuel de procédure	20 000 000	Dossier en cours

Tableau10: Synthèse de l'exécution financière du programme 3

Intitulé de l'action	Coût global	Année de démarrage	Année de clôture	Montant engagé	Reste à engager	Observations
Amélioration du cadre et des conditions de travail	408 000	2013	2013	00	408 000	toutes les procédures de marché sont encore en cours
Amélioration de l'organisation de la coordination et du contrôle des services	20 000	2013	2013	00	20 000	Dossier de l'élaboration du manuel de procédures en cours en cours

Tableau 12: Evolution du budget du MINCOMMERCE depuis 2010

Intitulé	2010	2011	2012	2013
Fonctionnement	4 405 000	3 477 000	4 052 545	4 041 000
Investissement	1 000 000	800 000	1 067 455	1 500 000
Total	5 405 000	4 277 000	5 120 000	5 541 000

3.3 PERSPECTIVES

Le Ministère du Commerce s'emploiera à mener des activités en vue de mieux approvisionner le marché intérieur et de promouvoir davantage les échanges commerciaux avec l'extérieur.

Au plan intérieur, il sera question :

- de poursuivre la lutte contre les pratiques commerciales illicites ;
- de poursuivre la construction des marchés périodiques ;
- de réaliser l'étude de faisabilité pour la construction du marché de gros de Yaoundé ;
- de mettre en place un système d'informations sur le marché ;
- de réhabiliter et/ou construire les marchés témoins de ventes promotionnelles des produits de grande consommation ;
- d'intensifier l'organisation des activités de promotion de la consommation des produits du terroir ;
- d'améliorer le dispositif de protection du consommateur.

Au plan extérieur, il importera :

- de poursuivre l'organisation des journées économiques et commerciales du Cameroun à l'étranger en vue de consolider les marchés traditionnels et de conquérir des nouveaux marchés ;
- d'assurer la pénétration du marché américain ;
- de garantir la participation du Cameroun aux foires internationales ;
- d'engager ou de finaliser selon les cas, les négociations des accords commerciaux ;
- de participer aux négociations commerciales, sous régionales, régionales et internationales.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Sur la base des priorités nationales fixées par le Gouvernement, le Ministère du Commerce s'est fixé comme objectif global : « **contribuer au développement de nos exportations, assurer la régulation du marché intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national** ».

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

5.1 Synthèse diagnostique du commerce

Le diagnostic général du domaine commercial présente de nombreuses entraves au bon fonctionnement des échanges commerciaux. Il s'agit de:

- la faiblesse de l'appareil d'exportation ;
- le commerce illicite ;
- la faiblesse du dispositif de la protection du consommateur ;
- l'environnement peu propice à l'expansion du commerce ;
- la domination du marché intérieur par un certain nombre de fléaux.

5.2 Les axes Stratégiques

Pour relever les défis que constituent les problèmes sus évoqués, la stratégie à périmètre ministériel devra pour sa mise en œuvre, se déployer autour des trois axes d'intervention qui constituent les domaines de concentration des activités à réaliser. Ceux-ci portent notamment sur :

- le renforcement et diversification des exportations et des débouchés ;
- l'assainissement de l'activité commerciale, structuration des circuits de commercialisation et amélioration de la mise œuvre du dispositif de la protection du consommateur ;
- l'amélioration de l'environnement du travail au MINCOMMERCE.

5.2.1. Renforcement et diversification des exportations et des débouchés

Les principales actions qui ici, seront mises en œuvre dans le cadre du programme intitulé « développement des exportations », sont :

- la consolidation de la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels (Grande Bretagne et Russie) ;
- la création des conditions de pénétration des marchés émergents (Brésil, Inde et Turquie) ;
- l'élargissement des débouchés et des parts de marché dans la Sous-région Afrique Centrale (CEMAC, CEEAC), et le reste du continent ;
- la pénétration du marché américain.

5.2.2. Assainissement de l'activité commerciale, structuration des circuits de commercialisation et renforcement du dispositif de la protection du consommateur

C'est du programme intitulé « régulation du marché intérieur » que relèvent les actions spécifiques déterminés par cet axe d'intervention. Il s'agit notamment de :

- la lutte contre les pratiques commerciales illicites ;
- l'amélioration de la structuration des circuits de distribution des produits de grande consommation;
- la promotion de la consommation des produits locaux ;
- l'amélioration de la mise en œuvre du dispositif de protection du consommateur.

5.2.3. Amélioration de l'environnement du commerce

Sont ici concernées les principales actions du programme de « management des ressources », à savoir :

- l'amélioration du cadre et des conditions de travail ;
- l'amélioration de l'organisation et de la coordination et du contrôle des services.

Tableau 13 : Résumé de la synthèse stratégique

OBJECTIF STRATEGIQUE	FONCTIONS PRINCIPALES	PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEUR	Valeur de l'indicateur à une année de référence	Cible (2016)	COUT EN 2014(milliers FCFA)
contribuer au développement de nos exportations, assurer la régulation du marché intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national	9.1. Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi	Développement des exportations	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer des investissements étrangers.	Nombre de marchés extérieurs prospectés.	18 en 2012	26 en 2016	689 864
		Régulation du marché intérieur	Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.	Nombre de marchés modernes et périodiques construits	96 en 2012	250 en 2016	2 790 718
		Management des ressources	Améliorer le cadre et les conditions de travail	Nombre d'équipements acquis et d'infrastructures construites pour les services	173 en 2012	296 en 2016	3 883 400
TOTAL							7 365 982

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 286

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'EXPORTATION		0.0	0.0		
02	RENFORCEMENT DES EXPORTATIONS & DIVERSIFICATION DES DÉBOUCHÉS		0.0	0.0		
03	CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)	Favoriser la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels	Nombre de marchés traditionnels consolidés	18.0	26.0	Annuaire statistique
04	CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)	-Augmenter les exportations par une implantation durable dans des nouveaux marchés -conquérir de nouveaux débouchés	Nombre de marchés émergents pénétrés	3.0	6.0	Annuaire statistique
05	ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHE DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)	-Conquérir de nouveaux débouchés ; -élargir la gamme des produits à l'exportation	Nombre de nouveaux marchés conquis	2.0	5.0	Annuaire statistique
			Nouveaux débouchés prospectés	2.0	5.0	Annuaire statistique
06	PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN	- Augmenter le volume des produits traditionnellement exportés - Augmenter le nombre des produits non pétroliers exportés et nouer des partenariats d'affaires	Volume des produits traditionnellement exportés (en tonnes)	32143.0	35357.0	Annuaire statistique

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 287

RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES	Doter les structures de contrôle de matériels adéquats pour assurer une saine concurrence sur le marché national	Nombre de secteurs assainis	12.0	50.0	Annuaire statistique
			Nombre de matériels acquis	125.0	436.0	Annuaire statistique

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

02	AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION	Structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation	Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits et de marchés urbains modernes promus	96.0	250.0	Annuaire statistique
03	PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX	Accroître la consommation des produits locaux	Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrées	9.0	18.0	Annuaire statistique
04	AMELIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR	Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi	Nombre d'organes et infrastructures de protection du consommateur opérationnels (Conseil National de la Consommation, laboratoire de métrologie, Commission Centrale des Prix et Postes de jaugeage)	0.0	5.0	Annuaire statistique

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 288

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES DU MINISTERE		0.0	0.0	
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	AMELIORER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA DEPENSE AU MINISTERE		0.0	0.0	
			Nombre de manuels de procédures élaborés	0.0	3.0	
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	ASSURER UNE BONNE EXECUTION FINANCIERE DES PROGRAMMES		0.0	0.0	
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF FONCTIONNEL DE REMONTEE ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS STATISTIQUES		0.0	0.0	
05	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats	Nombre d'équipements acquis	173.0	419.0	Annuaire statistique
06	AMELIORATION DE L'ORGANISATION DE LA COORDINATION ET DU CONTROLE DES SERVICES	Améliorer le rendement du personnel	Nombre de manuels de procédure élaborés	0.0	3.0	Manuels de procédures disponibles

page intercalaire

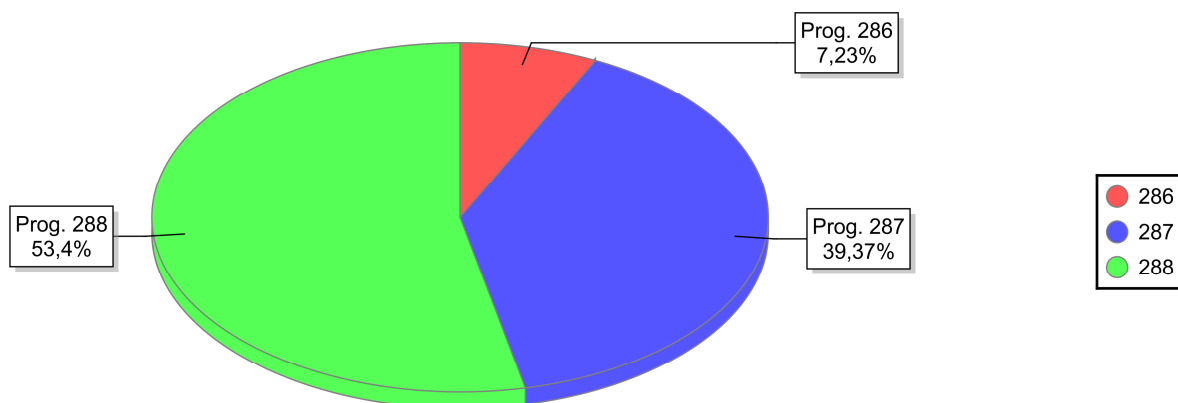
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

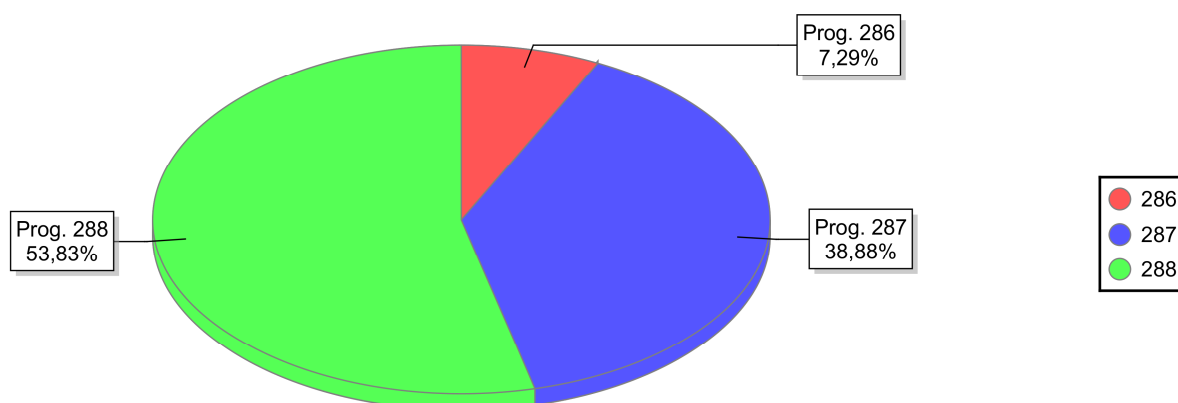
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
286	DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	167 800 000	167 800 000	240 000 000	240 000 000	407 800 000	407 800 000
287	RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	1 339 965 000	1 339 965 000	880 000 000	835 000 000	2 219 965 000	2 174 965 000
288	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	2 586 235 000	2 586 235 000	425 000 000	425 000 000	3 011 235 000	3 011 235 000
Total		4 094 000 000	4 094 000 000	1 545 000 000	1 500 000 000	5 639 000 000	5 594 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 286

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

RESPONSABLE DU PROGRAMME
JOSEPH NDUMBE MOTOMBY
Directeur du Commerce Extérieur

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme comporte quatre actions dont la mise en oeuvre est annuelle.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de marchés extérieurs prospectés	nb	2014	18	2016	26

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 03 CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)

ACTION 04 CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)

ACTION 05 ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)

ACTION 06 PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le commerce extérieur est caractérisé par un déficit structurel de sa balance commerciale. Les exportations ne couvrent pas les importations car le Cameroun importe en grandes quantités des produits manufacturés et alimentaires, et exporte principalement des produits à l'état brut, qui sont majoritairement orientés vers l'Europe et la Sous-région Afrique Centrale. Le déficit de la balance commerciale est donc essentiellement imputable d'une part, à la faiblesse de l'offre en produits d'exportation notamment ceux à forte valeur ajoutée et d'autre part, à l'augmentation sans cesse croissante des importations. De ce fait, la contribution des exportations à la croissance économique s'en trouve amoindrie. Pour inverser cette tendance, le Ministère du Commerce entend (i) consolider la présence des produits camerounais sur les marchés traditionnels, (ii) pénétrer les marchés émergents, (iii) élargir les débouchés et les parts de marchés dans la sous-région Afrique Centrale et le reste du continent et (iv) pénétrer le marché américain.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 03**CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)**

En vue de la réalisation de cette action, un certain nombre d'activités ont été menées, notamment :

- l'installation, en décembre 2012, d'une vitrine d'exposition et d'un kiosque de dégustation à l'Ambassade du Cameroun à Paris ;
- les négociations engagées avec SN Bruxelles en vue de l'intégration des produits camerounais dans les menus servis à bord des aéronefs au départ et à destination du Cameroun, ont été concluantes. Aujourd'hui, la quasi-totalité des produits utilisés pour la confection des repas servis à bord des vols de BRUSSELS AIRLINES est d'origine camerounaise ;
- l'intégration du poivre de Penja, associé au foie gras, dans le menu international d'Air France ;
- la participation active à l'accord de partenariat volontaire avec l'Union Européenne sur le bois.

C'est aussi à travers les foires et foras que le MINCOMMERCE a oeuvré à la promotion des produits camerounais, ainsi, du 11 au 14 octobre, 87 opérateurs économiques ont pris part à la quatorzième foire de la Confédération des Hommes d'Affaires et Industriels de Turquie (MUSIAD) ainsi qu'au Forum .

OBJECTIF 1 Favoriser la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de marchés traditionnels consolidés	nb	2012	18	2016	26

ACTION 04**CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)**

C'est dans le cadre de la conduite de cette action que :

- les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun (JEC) au Brésil (du 12 au 17 juillet 2012) ont eu lieu et ont connu un franc succès, avec notamment la création d'une société mixte brésilo-camerounaise pour la production du maïs et du soja dans le Grand Nord ;
- le Cameroun a pris part, du 11 au 14 octobre 2012, à la 14ème foire de la Confédération des Hommes d'Affaires et Industriels de Turquie (MUSIAD), ainsi qu'au Forum international des affaires de Turquie, avec une délégation de 87 opérateurs économiques ;
- le troisième round des négociations a eu lieu à Istanbul les 8 et 9 mai 2012 entre le Cameroun et la Turquie.

Les activités dont l'exécution physique est ici présentée devaient, selon les prévisions budgétaires, être financées à hauteur de 78 000 000 FCFA. Cette somme a été entièrement utilisée ; d'où un taux de consommation de 100%.

- OBJECTIF 1** -Augmenter les exportations par une implantation durable dans des nouveaux marchés
-conquérir de nouveaux débouchés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de marchés émergents pénétrés	nb	2012	3	2016	6

ACTION 05

ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)

L'objectif de cette action est de conquérir de nouveaux débouchés et d'élargir la gamme des produits à l'exportation. Pour y parvenir, les activités ci-après doivent être mises en oeuvre :

- l'organisation des Journées Economiques et Commerciales en République Sud africaine et au Nigeria ;
- l'organisation de la Foire Transfrontalière de la CEMAC (FOTRAC) à Kyé-Ossi ;
- la participation à la Foire Internationale de Lagos au Nigéria ;
- le classement par séries et le ciblage des besoins du marché nigérian en produits d'origine camerounaise ;
- la construction des marchés frontaliers d'Alaki dans la Région du Sud et d'Amchidé dans la Région de l'Extrême-Nord et de Doumo dans la Région du Nord ;
- l'appui aux femmes impliquées dans le commerce informel transfrontalier.

- OBJECTIF 1** -Conquérir de nouveaux débouchés ;
-élargir la gamme des produits à l'exportation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nouveaux débouchés prospectés	nb	2014	2	2016	5
2	Nombre de nouveaux marchés conquis	nb	2012	2	2016	5

ACTION 06

PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN

Il ressort des activités qui ont ici été menées que :

- le Ministre du Commerce a participé à la 11ème Conférence Ministérielle de l'AGOA à Washington en juin 2012. Le Cameroun a été élu à cette occasion Vice-président du Comité Consultatif Africain et a été désigné pour abriter la 12ème Conférence qui se tiendra en 2015. Une entreprise camerounaise, La Maraîchère, a décroché un financement de 15.000.000 USD (5,33 milliards de FCFA) pour la fourniture de compléments alimentaires ;
- les Journées Economiques et Commerciales du Cameroun aux Etats-Unis se sont déroulées du 12 au 15 septembre 2012 à Washington et à Chicago. Quarante six (46) entreprises, dont 13 opérant dans le domaine des infrastructures, 18 dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, 07 dans les services et 08 dans l'artisanat, ont pris part à ces rencontres. Des contacts ont été noués, notamment (i) celui entre la SITRAC, une entreprise camerounaise de fabrication de câbles électriques, et EXIM BANK, (ii) celui entre le FEICOM et des sociétés américaines désirant investir dans la construction des logements sociaux au Cameroun.

Un montant de 54 000 000 de francs CFA a été alloué aux activités mis en exergue dans le cadre de la mise en oeuvre de cette action. Les crédits consommés pour les réalisations y relatives s'élèvent à 52 517 000, soit un taux d'exécution financière de l'ordre de 97, 25 %.

- OBJECTIF 1**
- Augmenter le volume des produits traditionnellement exportés
 - Augmenter le nombre des produits non pétroliers exportés et nouer des partenariats d'affaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Volume des produits traditionnellement exportés (en tonnes)	nb	2012	32 143	2016	35 357

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
03 CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)	51 000 000	51 000 000	55 000 000	55 000 000	106 000 000	106 000 000
04 CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)	0	0	85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000
05 ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHE DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)	102 800 000	102 800 000	80 000 000	80 000 000	182 800 000	182 800 000
06 PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN	14 000 000	14 000 000	20 000 000	20 000 000	34 000 000	34 000 000
Total	167 800 000	167 800 000	240 000 000	240 000 000	407 800 000	407 800 000

7. PROGRAMME 287

RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR

RESPONSABLE DU PROGRAMME
VALENTIN JOSE MBARGA BIHINA
Directeur du Commerce Intérieur

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme comporte quatre actions dont la réalisation s'étale sur trois années.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans les conditions de saine concurrence

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de marchés modernes et périodiques construits	nb	2013	96	2014	250

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES

ACTION 02 AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

ACTION 03 PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

ACTION 04 AMELIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le marché intérieur camerounais souffre de l'organisation encore balbutiante de son système de distribution et des lacunes de son dispositif d'encadrement de l'activité commerciale.

La surveillance des foyers monopolistiques et oligopolistiques dans certaines filières, l'absence d'équipements modernes à vocation marchande, le manque de professionnalisme des acteurs du jeu commercial et l'emprise du secteur informel dans le commerce et surtout celui du détail, constituent autant de dysfonctionnements au système de distribution.

Le dispositif d'encadrement du commerce est encore en quête d'efficacité malgré la volonté du Gouvernement d'étoffer l'armature juridique existante.

Pour faire face à la situation, le Ministre du Commerce envisage renforcer le dispositif de lutte contre les pratiques commerciales illicites, améliorer la structuration des circuits de commercialisation, encourager la consommation des produits locaux et améliorer la mise en oeuvre du dispositif de protection du consommateur.

Le programme de régulation de marché intérieur bénéficiera des interventions d'un certain nombre d'acteurs institutionnels et de partenaires du secteur privé à savoir :

- les collectivités territoriales décentralisées ;
- les organismes publics et parapublics placés sous la tutelle du Ministère du Commerce : MIRAP (Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation) et CSPH (Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures) ; ou relevant d'autres Départements ministériels comme l'ANOR (Agence des Normes et de la Qualité) ;
- les entreprises commerciales partenaires ;
- les organisations de la société civile, à l'instar des associations de défense des droits

des consommateurs et des syndicats.

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES

Deux activités seront mises en oeuvre pour équiper les services de contrôle et combattre les fraudes en matière commerciale.

OBJECTIF 1 Doter les structures de contrôle de matériels adéquats pour assurer une saine concurrence sur le marché national

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de secteurs assainis	nb	2014	12	2016	50
2	Nombre de matériels acquis	nb	2014	125	2016	436

ACTION 02

AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Neuf (09) activités seront mises en oeuvre pour atteindre l'objectif poursuivi.

OBJECTIF 1 Structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits et de marchés urbains modernes promus	nb	2014	96	2016	250

ACTION 03

PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

Cette action comporte trois activités pour booster la consommation des produits locaux et ainsi que la production locale.

OBJECTIF 1 Accroître la consommation des produits locaux

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrées	nb	2014	9	2016	18

ACTION 04**AMELIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR**

Six activités seront menées dans cette action qui oeuvre la période de cinq années.

OBJECTIF 1 Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'organes et infrastructures de protection du consommateur opérationnels (Conseil National de la Consommation, laboratoire de métrologie, Commission Centrale des Prix et Postes de jaugeage)	nb	2014	0	2016	5

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES	68 025 000	68 025 000	10 000 000	10 000 000	78 025 000	78 025 000
02	AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION	484 440 000	484 440 000	435 000 000	435 000 000	919 440 000	919 440 000
03	PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX	0	0	185 000 000	185 000 000	185 000 000	185 000 000
04	AMELIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR	787 500 000	787 500 000	250 000 000	205 000 000	1 037 500 000	992 500 000
Total		1 339 965 000	1 339 965 000	880 000 000	835 000 000	2 219 965 000	2 174 965 000

page intercalaire

8. PROGRAMME 288

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS
SECTEUR COMMERCE

RESPONSABLE DU PROGRAMME
BONIFACE BAYAOLA
Directeur des Affaires Générales

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme comporte six actions pour une mise en oeuvre efficace des programmes opérationnels. Ces actions sont:

- Coordination et le suivi des activités des services;
- Etudes stratégiques et planification;
- Gestion financière et budgétaire;
- Développement du système d'information statistique;
- Amélioration du cadre de travail;
- Développement des ressources humaines.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre et les conditions de travail

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'équipements acquis et d'infrastructures construites pour les services	nb	2013	173	2016	419

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
- ACTION 02** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
- ACTION 04** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE
- ACTION 05** AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- ACTION 06** AMELIORATION DE L'ORGANISATION DE LA COORDINATION ET DU CONTROLE DES SERVICES

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

Dans la mise en oeuvre de la mission qui lui est assignée, le Ministère du Commerce fait face à des difficultés endogènes et exogènes que sont : la précarité des conditions et du cadre de travail due à l'insuffisance des ressources financières et matérielles ; l'insuffisance qualitative des ressources humaines ; l'absence des manuels de procédures pour les opérations de coordination et de contrôle des services. Afin d'y remédier, le Ministère du Commerce recherche les moyens lui permettant d'améliorer aussi bien les conditions et le cadre de travail que la gouvernance, d'accroître le rendement du personnel.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

OBJECTIF 1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES DU MINISTERE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 02

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF 1 AMELIORER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA DEPENSE AU MINISTERE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de manuels de procédures élaborés		2013	0	2016	3
2				0		0

ACTION 03

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF 1 ASSURER UNE BONNE EXECUTION FINANCIERE DES PROGRAMMES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 04

DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF 1 METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF FONCTIONNEL DE REMONTEE ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS STATISTIQUES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1				0		0

ACTION 05

AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIF 1 Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'équipements acquis	nb	2014	173	2016	419

ACTION 06

AMELIORATION DE L'ORGANISATION DE LA COORDINATION ET DU CONTROLE DES SERVICES

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement du personnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de manuels de procédure élaborés	nb	2014	0	2016	3

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 077 500 000	1 077 500 000	0	0	1 077 500 000	1 077 500 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	49 000 000	49 000 000	0	0	49 000 000	49 000 000
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	36 235 000	36 235 000	0	0	36 235 000	36 235 000
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	36 000 000	36 000 000	0	0	36 000 000	36 000 000
05	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	456 000 000	456 000 000	425 000 000	425 000 000	881 000 000	881 000 000
06	AMELIORATION DE L'ORGANISATION DE LA COORDINATION ET DU CONTROLE DES SERVICES	931 500 000	931 500 000	0	0	931 500 000	931 500 000
Total		2 586 235 000	2 586 235 000	425 000 000	425 000 000	3 011 235 000	3 011 235 000

page intercalaire

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 9	PRODUCTION ET COMMERCE	5 639 000	5 594 000
Fonction 91	Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi	5 639 000	5 594 000
Programme 286	DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	407 800	407 800
Action 03	CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)	106 000	106 000
Article 33 00 01	Direction du Commerce Extérieur	56 500	56 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
2040	Etudes d'économie générale	55 000	55 000
Article 43 54 06	Conseil Economique et Commercial de Bruxelles	49 500	49 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	9 000	9 000
6144	Consommation de gaz et autres énergies	6 000	6 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 000	2 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
6174	Frais de réception	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6180	Assurances	3 000	3 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	3 500	3 500
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 000	3 000
6272	Rémunération du personnel sous contrat en poste à l'étranger (ambassades et représentations)	5 000	5 000
Action 04	CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)	85 000	85 000
Article 33 00 01	Direction du Commerce Extérieur	85 000	85 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	85 000	85 000
Action 05	ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)	182 800	182 800
Article 33 00 01	Direction du Commerce Extérieur	134 300	134 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 800	1 800
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	54 500	54 500
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
2040	Etudes d'économie générale	55 000	55 000
Article 35 00 10	Comité Technique National Balance Commerciale	8 500	8 500

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 35 00 51	Cellule des Opérations Commerciales auprès du Guichet Unique	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 35 00 52	COMITE D'ORGANISATION DE LA FOIRE TRANSFRONTALIERE DE LA CEMAC	6 000	6 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 63	COMITE NATIONAL D' AGREMENT DES PRODUITS INDUSTRIELS POUR LA CEMAC	5 000	5 000
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 45 18 20	Délégation Départementale du Commerce de la Vallée du Ntem	25 000	25 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	25 000	25 000
Action 06	PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN	34 000	34 000
Article 33 00 01	Direction du Commerce Extérieur	20 000	20 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	20 000	20 000
Article 43 52 02	Conseil Economique et Commercial de Washington	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 287	RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	2 219 965	2 174 965
Action 01	LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES	78 025	78 025
Article 35 00 15	Comité Antidumping et des Subventions	2 000	2 000
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 35 00 40	Comité de lutte contre la Fraude, la Contrebande et la Contrefaçon	1 100	1 100
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	1 100	1 100
Article 35 00 62	Commission Nationale de la Concurrence	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	7 500	7 500
Article 37 00 02	Brigade Nationale de Contrôle et de Repression de la Fraude	63 425	63 425
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	34 425	34 425
2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	10 000	10 000
Action 02	AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION	919 440	919 440
Article 33 00 02	Direction du Commerce Intérieur	42 000	42 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	3 000	3 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	15 000	15 000
Article 33 00 021	Sous Direction de la Promotion de l'Activité Commerciale et de l'Encadrement des Associations de Consommateurs	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 33 00 04	Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix	73 640	73 640
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	40 140	40 140
6267	Primes de rendement	15 000	15 000
Article 35 00 70	Comité Huile de Palme	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 36 00 06	Unité de Suivi des Recettes de la Métrologie	31 100	31 100
Paragraphe 6269	Primes spécifiques	31 100	31 100
Article 45 10 05	Délégation Départementale du commerce Djerem	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale du Commerce du Faro et Deo	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale du commerce du Mayo-Banyo	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 10 20	Délégation Départementale du Commerce du Mbéré	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale du commerce de la Vina	8 500	8 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 05	Délégation Départementale du Commerce de la Haute Sanaga	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 10	Délégation Départementale du Commerce de la Lékié	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Commerce du Mbam et Inoubou	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Commerce du Mbam et Kim	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale du Commerce de la Mefou et Afamba	7 500	7 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale du Commerce de la Mefou et Akono	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Commerce du Mfoundi	8 500	8 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Commerce du Nyong et Kéllé	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Commerce du Nyong et Mfoumou	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Commerce du Nyong et So'o	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 12 05	Délégation Départementale du Commerce de la Bouba-Ngoko	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale du Commerce du Haut-Nyong	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale du Commerce de la Kadey	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale du Commerce du Lom et Djerem	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale du Commerce du Diamaré	9 700	9 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 200	2 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale du Commerce du Logone et Chari	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Danaï	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Kani	7 500	7 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Sava	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 13 30	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Tsanaga	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Commerce du Moungo	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Commerce du Nkam	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale du Commerce de la Sanaga Maritime	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Commerce du Wouri	7 500	7 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale du Commerce de la Benoué	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale du Commerce du Faro	8 500	8 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale du Commerce du Mayo Louti	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 15 20	Délégation Départementale du Commerce du Mayo-Rey	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 05	Délégation Départementale du Commerce de Boyo	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Commerce de Bui	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Commerce de Donga-Mantung	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale du Commerce de la Mentchum	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale du Commerce de la Mezam	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale du Commerce de la Momo	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale du Commerce de Ngo Ketunjia	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Commerce de Bamboutos	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Commerce du Haut-Nkam	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale du Commerce des Hauts-Plateaux	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Commerce du Koung-Khi	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 17 25	Délégation Départementale du Commerce de la Menoua	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale du Commerce de la Mifi	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Commerce du Ndé	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Commerce du Noun	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale du Commerce du Dja et Lobo	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 18 10	Délégation Départementale du Commerce de la Mvila	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 18 15	Délégation Départementale du Commerce de l'Océan	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 18 20	Délégation Départementale du Commerce de la Vallée du Ntem	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 19 05	Délégation Départementale du Commerce du Fako	7 500	7 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 19 10	Délégation Départementale du Commerce du Koupé et Manengouba	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 19 15	Délégation Départementale du Développement du Commerce du Lebalem	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale du Commerce de la Manyu	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 19 25	Délégation Départementale du Commerce de la Mémé	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale du Commerce du Ndian	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6262	Gratifications	1 500	1 500
Article 64 10 23	COMMUNE DE NGAOUNDERE I	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 10 28	COMMUNE DE MARTAP	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 11 14	COMMUNE DE BOKITO	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 11 38	COMMUNE DE MAKENENE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 11 42	COMMUNE DE MBALMAYO	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 11 54	COMM MINTA	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 11 67	COMMUNE DE MENGUEME	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 11 73	COMMUNE DE BIBEY	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 11 74	COMMUNE DE NTUI	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 11 78	COMMUNE D'OKOLA	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 11 81	COMMUNE DE LOBO	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 11 98	COMMUNE D'AFANLOUM	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 12 10	COMMUNE D'ABONG MBANG	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 12 22	COMMUNE DE KETTE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 12 32	COMMUNE DE NDELELE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 12 40	COMMUNE DE MINDOUROU	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 13 42	COMMUNE DE MAGA	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 13 54	COMMUNE DE MOGODE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 13 64	COMMUNE DE PETTE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 13 70	COMMUNE DE TCHATIBALI	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 14 28	COMMUNE DE MELONG	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 14 32	COMMUNE DE NDOM	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 14 36	COMMUNE DE NKONDJOCK	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 14 50	COMMUNE DE MOMBO	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 15 10	Commune de Garoua 1er	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 15 22	Commune de REY BOUBA	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 15 30	COMMUNE DE MAYO HOURNA	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 16 36	COMMUNE DE MISAJE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 16 55	COMMUNE DE NKUM	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 17 44	COMMUNE DE GALIM	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 17 62	COMMUNE DE PENKA MICHEL	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 17 66	COMMUNE DE SANTCHOU	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 17 68	COMMUNE DE FONGO TONGO	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 18 04	COMMUNE D'AMBAM	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 18 08	COMMUNE DE BIPINDI	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 18 30	COMMUNE DE MVANGANE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 18 32	COMMUNE DE MVENGUE	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Article 64 18 44	COMMUNE DE LOKOUNDJE	20 000	20 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 64 19 16	Commune d'EYUMJOCK	10 000	10 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	10 000	10 000
Action 03	PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX	185 000	185 000
Article 64 11 86	COMMUNE YDE I	185 000	185 000

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	185 000	185 000
Action 04	AMELIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR	1 037 500	992 500
Article 33 00 04	Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix	285 000	240 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	17 500	17 500
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 500	5 500
2026	Etudes de normes	5 000	5 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	50 000	50 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	195 000	150 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	728 500	728 500
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	728 500	728 500
Article 35 00 66	Commission de Constatation des Prix	7 000	7 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 36 00 04	Observatoire National des Produits de Grande Consommation	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 288	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	3 011 235	3 011 235
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 077 500	1 077 500
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre du Commerce	307 000	307 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	28 000	28 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	40 000	40 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	60 000	60 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	16 000	16 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	12 000	12 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	28 500	28 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 500	5 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 500	5 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	42 000	42 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6263	Indemnités spécifiques	18 000	18 000
Article 28 00 03	Cellule de la Bonne Gouvernance	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	184 000	184 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	65 000	65 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	67 000	67 000
Article 32 00 11	Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison	12 500	12 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 32 00 12	Cellule de Traduction	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 32 00 13	Cellule de la Communication	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 32 00 14	Cellule de suivi	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 32 00 16	Sous Direction de la Documentation et des Archives	35 500	35 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	30 500	30 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 32 00 17	Cellule informatique	5 000	5 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000	2 000
Article 34 00 60	Division des Affaires Juridiques	24 500	24 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
Article 35 00 14	Comite de pilotage du site internet	7 000	7 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	4 000	4 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale du Commerce de l'Adamaoua à Ngaoundéré	26 900	26 900
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	17 900	17 900
Article 44 11 110	Délégation Régionale du Commerce du Centre à Yaoundé	66 000	66 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	52 000	52 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale du Commerce de l'Est à Bertoua	29 000	29 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	20 000	20 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale du Commerce de l'Extrême-Nord à Maroua	32 600	32 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	23 600	23 600
Article 44 14 140	Délégation Régionale du Commerce du Littoral à Douala	42 000	42 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	32 000	32 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale du Commerce Nord à Garoua	37 000	37 000
Paragraphe 6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	26 000	26 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale du Commerce du Nord-Ouest à Bamenda	36 000	36 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	26 500	26 500
Article 44 17 170	Délégation Régionale du Commerce de l'Ouest à Bafoussam	40 000	40 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	30 000	30 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale du Commerce du Sud à Ebolowa	29 000	29 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	19 000	19 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale du Commerce du Sud-Ouest à Bouéa	38 500	38 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 000	4 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	23 500	23 500
Action 02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	49 000	49 000
Article 32 00 15	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DES STATISTIQUES	49 000	49 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	14 000	14 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
Action 03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	36 235	36 235
Article 35 00 13	COMITE PPBS	30 235	30 235
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	22 235	22 235
Article 37 00 01	Sous Direction du budget, du matériel et de la maintenance	6 000	6 000
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	36 000	36 000
Article 32 00 15	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DES STATISTIQUES	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale du Commerce de l'Adamaoua à Ngaoundéré	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale du Commerce du Centre à Yaoundé	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale du Commerce de l'Est à Bertoua	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale du Commerce de l'Extrême-Nord à Maroua	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale du Commerce du Littoral à Douala	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale du Commerce Nord à Garoua	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale du Commerce du Nord-Ouest à Bamenda	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 17 170	Délégation Régionale du Commerce de l'Ouest à Bafoussam	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale du Commerce du Sud à Ebolowa	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale du Commerce du Sud-Ouest à Buéa	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
Action 05	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	881 000	881 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	625 500	625 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	14 500	14 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	10 000	10 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	15 000	15 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	4 000	4 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	32 000	32 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	9 000	9 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	13 000	13 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6174	Frais de réception	20 000	20 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	46 500	46 500
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	348 500	348 500
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	255 500	255 500
Paragraphe 6103	Achats de mobilier de bureau	9 000	9 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	2 000	2 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	11 000	11 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	13 500	13 500
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	159 000	159 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 06	AMELIORATION DE L'ORGANISATION DE LA COORDINATION ET DU CONTROLE DES SERVICES	931 500	931 500
Article 35 00 25	Comité sectoriel chargé de l'assainissement du fichier du personnel	24 000	24 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	24 000	24 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	742 000	742 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6174	Frais de réception	25 000	25 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	40 000	40 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	610 000	610 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	24 000	24 000
6133	Frais de relève	14 000	14 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale du Commerce de l'Adamaoua à Ngaoundéré	24 000	24 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	19 000	19 000
6262	Gratifications	2 000	2 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale du Commerce du Centre à Yaoundé	17 000	17 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	9 000	9 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000	1 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale du Commerce de l'Est à Bertoua	12 000	12 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000	6 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale du Commerce de l'Extrême-Nord à Maroua	17 000	17 000
Paragraphe 6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6133	Frais de relève	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	8 000	8 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale du Commerce du Littoral à Douala	15 000	15 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	8 000	8 000

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6262	Gratifications	3 000	3 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale du Commerce Nord à Garoua	24 500	24 500
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	17 500	17 500
6262	Gratifications	3 000	3 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale du Commerce du Nord-Ouest à Bamenda	14 500	14 500
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 500	6 500
6262	Gratifications	3 000	3 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale du Commerce de l'Ouest à Bafoussam	13 000	13 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale du Commerce du Sud à Ebolowa	10 500	10 500
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	3 000	3 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale du Commerce du Sud-Ouest à Boua	18 000	18 000
Paragraphe 6133	Frais de relève	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		5 639 000	5 594 000